



Reconversion de la caserne Sergent Blandan Conférence-débat « Réflexion et échanges autour des parcs urbains »

13 novembre 2008 – Manufacture des Tabacs – 19h à 21h

Les intervenants :

Emmanuel BOUTEFEU, Certu
Jean-Baptiste LESTRA, Itinéraires Bis, paysagistes
Frédéric REYNAUD, Itinéraires Bis, paysagistes
Robert REVAT, Nova 7, Cabinet d'étude
Emile HOOGE, Nova 7, Cabinet d'étude

En préambule, Gérard Claisse, vice-président du Grand Lyon chargé de la participation citoyenne, rappelle que dans le cadre du projet du parc Blandan, il y a d'abord eu une réunion publique, puis deux réunions de diagnostic approfondi de l'état des lieux du site, ensuite sept visites du site. Il annonce que la soirée se déroulera en trois parties :

- 1. l'historique des parcs urbains**
- 2. la présentation des parcs lyonnais**
- 3. les pratiques des usagers dans les parcs urbains, à travers des études menées par Nova 7**

1 – L'HISTORIQUE DES PARCS URBAINS

Emmanuel BOUTEFEU, du département environnement du Certu (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques) retrace quelques grandes lignes de l'histoire des parcs urbains.

- 1930 : les parcs contribuent à l'**embellissement** de la ville, ils sont là pour aérer le tissu urbain, et sont déjà considérés comme des « poumons verts »

- 1950 : les parcs sont considérés sous l'angle **social** : les espaces verts sont des supports d'activités sportives, éducatives et de détente. On construit une ceinture verte pour limiter l'expansion urbaine.

- 1980 : la notion de **paysage** est mise en avant, garant d'une qualité et d'un cadre de vie. Les technopôles vertes sont favorables à l'attractivité de la métropole régionale.

- 1990 : les parcs s'inscrivent dans une réflexion **écologique**. La biodiversité et le patrimoine naturel sont à préserver. On parle de « trame verte », « zone inaltérable », « corridor biologique ».

- 2000 : les parcs deviennent des **enjeux de développement durable**. Il se crée des réseaux maillés à grande échelle. **L'espace vert est un espace public incontournable de la ville durable**

Sous le Second Empire, **Napoléon III mène une politique de grands travaux**. Son objectif : aérer la ville pour l'assainir et lutter contre le choléra et la tuberculose qui sévissent dans un Paris très dense et très peuplé. Il faut percer le tissu urbain pour faire rentrer la lumière (ex : à Lyon, rues Edouard Herriot et rue de la République), ainsi que le végétal.

Napoléon III s'inspire de Londres qui abrite le 1^{er} parc urbain public: le **Regent's Park**, en 1838. Il s'implique beaucoup dans la politique des jardins, de création de parcs : Bois de Boulogne, Bois de Vincennes, parc Monceau. **Jean-Charles-Adolphe Alphand**, principal collaborateur du préfet Haussmann, s'inspire **des modèles à l'anglaise, avec leurs lignes courbes**, et la variété des ambiances.

A Lyon, de la même manière le **préfet Vaisse** développe le parc de la Tête d'Or, conçu par les frères Bühlher, en 1857, en y faisant creuser un plan d'eau et en adoptant des lignes courbes, à l'anglaise, suivant ce qui se fait à l'époque, afin d'obtenir des paysages variés.

Le parc du Château de Versailles a également beaucoup marqué les paysagistes : créé par Louis XIV, c'est un parc à la française avec de grandes perspectives très ordonnées.

Les parcs publics urbains sont intimement liés, historiquement, aux jardins qui mettent en scène l'eau, le minéral, le végétal et l'animal.

Deux figures marquantes dans l'histoire des parcs :

- **Jean Claude Nicolas Forestier (1861-1930)** : cet ingénieur des eaux et forêts, paysagiste qui a travaillé à Rabat, Montevideo,... a théorisé les parcs urbains visionnaires. Il avait prévu que les enfants qui vivaient en ville auraient du mal à se représenter la faune et la flore. Aussi il innove en développant le concept de jardins d'enfants, d'itinéraires de promenades et en inventant la première piste cyclable et propose de développer des réseaux de parcs.

- **Frederick Law Olmsted (1822-1903)**: il a été le 1^{er} conservateur du parc Yosemite, aux Etats-Unis. On lui doit la conception de Central Park (340 ha) à New-York. Il a appliqué dans

les parcs urbains, les mêmes principes qu'à Yosemite, en créant des zones de nature intéressantes.

EN RÉSUMÉ :

Les parcs urbains :

- ont un rôle social important
- sont des lieux de biodiversité (ex : le parc de Miribel-Jonage)
- peuvent revêtir le rôle de ceinture verte, selon ce qui a été développé à Londres

Les attentes des visiteurs aujourd'hui sont assez proches de celles des usagers du XIXe siècle : **avoir la possibilité de se promener dans un parc afin**

- d'échapper à la pollution et à tout ce qui rappelle la ville (béton, bruit...)
- d'avoir un retour au lien fécond de nature
- de disposer d'un parc propre, car cela assure un sentiment de sécurité
- de disposer d'un lieu qui fonctionne comme un square la semaine, et attire des usagers venus d'ailleurs le week-end
- de bénéficier de paysages diversifiés

M. BOUTEFEU conclut son intervention en précisant que le parc de Miribel-Jonage, qui a ouvert ses portes en 1968 est le plus grand parc périurbain en France. Le parc des bords du Rhône est également emblématique de la demande sociale.

ECHANGES

Que disait l'ingénieur, M. Forestier, à propos des parcs de quartiers ?

> *Il préconisait une couverture homogène et équilibrée dans les villes. Il prévoyait qu'on puisse y aller à pied (pas à plus de 10 min) et que l'itinéraire de liaison maison-parc utilise la voie publique comme un lieu de promenade.*

Le parc de quartier répond à des attentes locales, mais dès lors qu'on équipe les parcs de loisirs, ils attirent des personnes qui viennent au-delà de l'agglomération lyonnaise. Le parc de Miribel-Jonage par exemple attire des habitants de l'Ain et de l'Isère.

A quel moment dans l'histoire, l'urbanisation a pris le pas sur ces ceintures vertes créées autour des villes ?

> *Le basculement est lié aux Trente Glorieuses. La plupart des villes qui ont voulu développer des ceintures vertes, comme Francfort par exemple, ont cédé à l'urbanisation.*

Dans les villes de Munich, Francfort... les politiques vertes n'ont-elles pas créé des ruptures sociales en entraînant les populations les moins favorisées, à l'extérieur de la ville ?

> *Oui, ces politiques ont pu créer de la ségrégation : le centre-ville captant des populations aisées et renvoyant les populations les plus pauvres, qui n'arrivaient pas à se loger, à l'extérieur de la ville.*

Le site de la caserne Sergent Blandan fait-il référence à un modèle de parc connu à l'étranger ?

> non, mais lorsque le public est interrogé sur le type de modèle souhaité, le type français (rangé, aligné) ne correspond pas à la demande. Le public lui préfère le style anglais, avec des ambiances différentes, des plans d'eau, etc.

2 – Les Exemples de parcs d'ici ou d'ailleurs

2.1 Les parcs de l'agglomération lyonnaise

Frédéric Reynaud et Jean-Baptiste Lestra, paysagistes chez Itinéraires Bis, ont analysé 9 parcs de plus de 10 ha répartis sur l'agglomération lyonnaise.

❖ **le parc des Berges du Rhône** : le dernier-né fait 10 ha.

C'est un parc de centre-ville qui reconquiert les abords du Rhône, avec des aménagements capables de résister aux crues. Il propose différentes ambiances. Son fil conducteur est la promenade, longue de 5 km entre le parc de Gerland et le parc de la Tête d'Or. C'est un parc ouvert sur la ville, conçu pour revenir de multiples usages.

❖ **le parc des Berges de Saône** : il a fait l'objet d'un aménagement provisoire sur une partie en bord de Saône. Il couvrira à terme 14 ha. Il est lié au projet Lyon-Confluence qui propose un parc ouvert sur la ville. Il sera livré d'ici à 2009 ou 2010.

❖ **le parc des Hauteurs**. Il est ancien car on en retrouve des traces dès le début du XXe siècle. Son originalité : c'est un parc discontinu qui tire parti d'espaces publics et privés. Il offre des points de vue en belvédères surprenants sur la ville.

❖ **le parc de la Feyssine**. Il fait 40 ha et a été livré en 2001. C'est un ancien site de captage des eaux potables. Il est inséré entre une digue du Rhône et le périphérique nord. Il veut concilier la ville et la nature en étant ouvert sur la ville et sur le Rhône et est traversé par une piste cyclable. C'est un parc naturel urbain.

❖ **le parc de Gerland**. Il couvre aujourd'hui 40 ha environ mais à terme il doit occuper 80 ha. Il est dédié aux activités sportives et de loisirs. Il a une écriture très contemporaine, avec des lignes droites. Il offre une large palette d'usages (buvette, skate parc..), accueille des activités spontanées (cerf-volant...).

❖ **le parc Lacroix-Laval**. 115 ha, Fondé en 1925 par la famille de Lacroix Laval et racheté par le Conseil général. Il a une dimension historique très forte, avec la volonté de restaurer le potager, etc. C'est un parc à la campagne, qui développe le rapport nature/culture.

❖ **le parc de la Tête d'Or**. A son origine il était destiné à « donner de la nature à ceux qui n'en ont pas ». il est contemporain de Central Park. Il a été ouvert au public avant d'être achevé. Il est très construit, avec la présence de nombreux bâtiments. Il accueille 2,5 millions de visiteurs par an, avec des pointes de 65 000 visiteurs en sur fréquentation.

- ❖ **le parc de Parilly.** C'est un parc d'agrément. Le Conseil Général voulait réaliser « le plus beau parc de France » dans les années 30. Il a été ouvert au public qu'en 1948, avec, à la place du lac initialement prévu, un hippodrome.
- ❖ **le Grand parc de Miribel-Jonage.** Il couvre 2200 ha, a été ouvert en 1968. C'est une île entre deux canaux. C'est un morceau de nature aux portes de la ville, un lieu d'aération pour les lyonnais, qui y accèdent en voiture.

Plusieurs remarques, lorsqu'on analyse l'ensemble de ces parcs :

- Ils sont **diversifiés car ils composent avec leur site.**
- sur le plan historique, **chacun est ancré dans un contexte, lié à une demande sociale.** En 1857 on a le parc de la Tête d'Or. Il faut attendre près d'un siècle plus tard pour voir un nouveau parc se construire, avec le parc de Miribel-Jonage en 1968. Après quoi la création de nouveaux parcs s'accélère malgré la raréfaction du foncier. On a su être imagitatif.
- ils ont un **rapport à la ville très différent**
- **Ouverture/fermeture** : 4 parcs sont fermés avec des grilles, 5 autres sont ouverts en permanence.
- plusieurs parcs sont cernés par des infrastructures, mais parfois les parcs phagocytent les infrastructures (exemple du Quai Charles de Gaulle et du parc de la Tête d'Or).
- Ils présentent **une diversité d'équipements** : tous sont construits, avec en tête, le parc de la Tête d'Or.
 - ⇒ **A Lyon, on est arrivé à tisser un réseau de parcs.** Par exemple il y a une connexion presque parfaite entre le parc de Gerland et celui de Miribel.

2.2 Les exemples d'ailleurs

Certains parcs peuvent être très **polyvalents** et **accueillir tous types d'usages**. C'est le cas des parcs urbains à Lyon.

2 exemples extra-lyonnais :

-le parc Citroën, Paris XVe arr.

Il a la même taille que le site Sergent Blandan. Il est en hyper centre, avec de nombreux logements autour. Il suscite l'idée **de contraste et d'hétérogénéité** : avec des mini espaces thématiques, de 1000 m² et la grande pelouse. Le grand / le petit, l'intime / l'ouvert cohabitent. Ce parc pose les prémices du « **jardin en mouvement** », dans lequel on accompagne la nature au lieu de lutter contre elle.

-Emscher Parc, dans la Rhur (Allemagne)

Il a été construit sur une ancienne mine de charbon C'est le premier parc postindustriel. Il a permis de changer le regard sur les friches et les zones industrielles. Désormais, on s'adapte au lieu et on crée une renaturation des friches, en les régénérant avec des méthodes « naturelles ».

ECHANGES

Les thèmes évoqués lors de ces échanges :

Comment gère-t-on la sécurité dans les parcs ouverts ?

Que se passe-t-il sur les berges du Rhône la nuit, par exemple ?

> ces espaces bénéficient des mesures de sécurité propres à la ville

Par exemple le site industriel dans la Ruhr, évoqué précédemment, et transformé en parc, n'a pas été dépollué. Il est ouvert jours et nuits et pourtant ça fonctionne bien : il y a une responsabilisation des usagers. De la même manière, les Villeurbannais ont été surpris que le site de la Feyssine, ouvert, soit bien tenu, sans dégradation.

Revient-on aujourd'hui à la nature sauvage ?

Quelle est la fréquentation d'un parc auquel on peut accéder par de nombreux moyens (bus, métro, vélo)

> aujourd'hui on est dans l'accompagnement des dynamiques naturelles, plutôt qu'à imposer une esthétique.

> la fréquentation du parc urbain est liée à la proximité : du lundi au vendredi, il capte une population dans un rayon de 10 min à pied, et le week-end, des habitants en ville pavillonnaire qui effectuent leur sortie dominicale.

Existe-t-il des cas où l'on a fait le choix de laisser en friche un parc urbain ?

Afin de voir comment il évolue dans la ville, sans l'intervention de l'homme ?

> En France assez peu de cas.

> Dans le parc de la Feyssine, une zone en particulier a été protégée et elle a été recolonisée par des orchidées sauvages.

> Dans le parc de Miribel-Jonage, il y a une volonté de laisser faire la nature

> Sur le site de Crépieux-Charmy ; très protégé car il s'agit d'un champ de captage de l'eau potable pour l'agglomération ; certaines zones sont laissées à l'abandon et on observe l'apparition d'une flore et d'une faune particulières.

> Exemple à Lille du parc Matisse dans lequel un morceau de nature qui a été isolé en haut d'une butte et est inaccessible.

Il existe des mises en défense définitives, et d'autres provisoires.

> le temps peut être également un moyen de régénérer la nature en interdisant l'accès à des zones protégées

> exemple du parc de la Feyssine qui a été recolonisée par des orchidées sauvages.

Quelle est la surface bâtie du parc de la Tête d'Or, et du parc Citroën, afin d'avoir des éléments de comparaison avec Sergent Blandan ?

> Elle est importante au parc de la Tête d'Or : peut-être de 5%. En revanche, aucune trace de l'usine n'a subsisté dans le parc Citroën.

3 – Les pratiques et les attentes des usagers

Emile Hooge et Robert Revat, de l'agence Nova 7, expliquent avoir recueilli les points de vue des habitants de Lyon, en les interrogeant sur leurs attentes et leurs envies individuelles.

Le public interrogé : plus d'une soixantaine de personnes, des riverains de sergent Blandan et d'autres plus éloignés de l'agglomération. Les personnes ont été regroupées en tables rondes avec des jeunes, des familles, des seniors, des sportifs. Tous sont des utilisateurs de différents parcs de l'agglomération

Objectif : dresser un panorama de leurs perceptions des parcs.

Résultats :

4 types d'attentes diverses

➤ **la dimension esthétique des parcs**

une nature plus « naturelle » / une nature plus structurée

➤ **le parcours réalisé dans les parcs (dimension du parcours)**

un circuit bien tracé / pouvoir se perdre

➤ **ce qu'on fait dans un parc (dimension de l'action)**

-pouvoir s'y asseoir, lire

-mener des activités précises : des balançoires pour les enfants, des terrains pour jouer à la pétanque, un plan d'eau

➤ **les rencontres dans un parc (dimension de la relation)**

-certains recherchent la solitude, l'isolement, la tranquillité (des jeunes, ou des sportifs qui viennent tôt le matin)

-d'autres recherchent la coprésence (les seniors se sentent mieux accueillis quand il y a la présence de visiteurs)

-d'autres recherchent la cohabitation, par exemple ils vont voir les skateurs (les jeunes aiment qu'il y ait de l'ambiance)

-certains recherche la communauté, l'effet de groupe (les sportifs se retrouvent pour faire un match, les familles pour pique-niquer)

4 grands bénéfices attendus par les gens interrogés

➤ **les bénéfices fonctionnels**

Un parc doit proposer :

-un accès à la nature, qui ne doit pas apparaître trop transformée. Le public est conscient de l'effet de « théâtralisation », mise en scène de la nature.

-la possibilité de contempler

-la possibilité de cheminer : l'impression de faire du chemin

-la possibilité de faire du sport : être en compétition ou transpirer

➤ **les bénéfiques pratiques**

- il doit être accessible, facilement et dans le temps. Doit-il être fermé la nuit ?

- Il y a beaucoup de fantasme dans les imaginaires de ce qui se passe la nuit dans les parcs.

- il doit proposer du confort : les toilettes...

- on doit pouvoir s'y repérer

- on doit s'y sentir en sécurité

➤ **des bénéfiques ludiques** : on doit pouvoir y oublier ses soucis

- découvrir des choses (aspect pédagogique), apprendre

- jouer, et ce à tous les âges

- pouvoir pique-niquer avec ses amis : très apprécié et attentes très fortes

➤ **bénéfiques existentiels**

- pouvoir méditer

- le parc est source d'inspiration, il rend créatif

- se retrouver avec les amis

- retrouver un lien avec la nature

EN RÉSUMÉ

Les bénéfiques les plus importants par catégorie de personnes :

- **bénéfiques fonctionnels** : séniors et sportifs

- **bénéfiques ludiques** : familles et jeunes

- **bénéfiques existentiels** : seniors et jeunes

- **bénéfiques pratiques** : familles et sportifs

ECHANGES

Concernant la question de l'ouverture et de la fermeture du parc, il faut préciser si l'on clôture ou pas. Ex. Le parc de la Tête d'Or est clos, mais possède six entrées ; le parc de la Feyssine est totalement ouvert.

> la solution totalement fermée est une solution militaire. La diversité des accès est nécessaire pour qu'un parc soit utile, mais avec quel type de clôture : partiel, total ? Et doit-on fermer les accès la nuit ?

Des inquiétudes sont exprimées,

Quel impact du parc sur le quartier ? Combien de personnes passeront dans la rue Sardou, et si la nuit il reste ouvert, quelles sont les nuisances pour les riverains ?

Quid du projet de base (parc ?) nautique, dans le parc Blandan ?

> cette hypothèse n'est plus envisagée intervient M. Claisse

Quel est le devenir de l'intérieur des bâtiments ? On parle d'un afflux plus important le week-end, mais quelles seront les infrastructures pour accueillir ces visiteurs ? Il n'y a pas de stationnement possible dans la rue.

Ces questions seront traitées lors des ateliers de recueil des attentes, les 18 et 19 novembre.

Parmi les personnes consultées pour l'étude de Nova 7, et qui veulent conserver une partie du bâti, certaines se sont-elles exprimées sur ce qu'ils voulaient en faire ?

- *Les personnes interrogées se sont positionnées sur des parcs qui n'existent pas, sur le parcs en général et pas sur le parc Blandan en particulier. Pour certains, il n'y a pas à avoir de bâtiments dans un parc. Pour d'autres il doit y avoir des bâtiments qui servent à plusieurs usages. Pour ceux-ci il faut tirer partie au maximum de ces bâtiments : que pourrait-on faire de super dans le Fort Lamotte ?*

Quel est le pourcentage de personnes qui souhaitent tout raser ? Y a-t-il des tendances plus prononcées ? > ce n'est pas quantifié, on a plutôt donné à voir la diversité des réponses

La dimension culturelle du parc a-t-elle été évoqué dans l'étude ?

- *nombreuses sont les personnes à s'être exprimées sur ce thème : kiosque à musique, cinéma en plein air. On a recensé plusieurs idées. Certaines personnes voient dans le parc des sources d'inspiration pour créer et produire de la culture.*

EN RÉSUMÉ

- Il y a des publics et des attentes différentes : il faut réussir à tous les satisfaire, en faisant des choix, en imaginant différentes zones répondant chacune à une attente prépondérante.

- Il faut tenir compte de la réalité du terrain

- Sergent Blandan est un lieu singulier, il faut innover, inventer un parc qui colle à ce lieu, et non pas coller aux modèles existants.

EN GUISE DE CONCLUSION

M. Claisse remarque qu'à partir de trois regards différents, un regard historique et global ; le regard de paysagistes, le regard issu du marketing, l'on constate que des éléments très cohérents émergent sur les attentes d'un parc et des qualités à prendre en compte.

La semaine prochaine, les 18 et 19 novembre seront l'occasion à des petits groupes de travailler ensemble